

PAYS MORNANTAIS TROPHÉE DES MAIRES



L'espace Copamo, une architecture respectueuse de son environnement

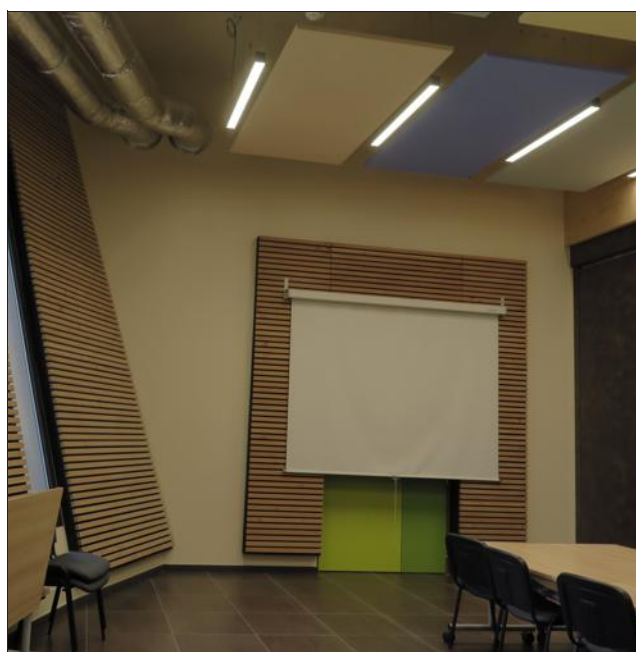
■ Le pôle de services de la Communauté de communes du Pays mornantais au cœur du parc du Clos Fournereau. Photo XXLATELIER-EMMANUEL BALAO

La Copamo a été désignée, hier vendredi, lauréate de la catégorie "architecture" au Trophée des maires du Rhône, organisé par *Le Progrès*.

À l'objet de 80 dossiers de candidature. Quatre agences d'architecture ont ensuite été retenues, pour aboutir au choix du cabinet XXL Atelier. « L'idée était de conserver les transparences visuelles sur le parc, précise l'architecte Fabien Jallon. Nous avons mis en avant la salle du conseil de forme ovoïde qui se situe légèrement à l'écart du reste du bâtiment. Les deux bâtiments sont reliés par un auvent d'acier laqué harmonieusement, soutenu par des poteaux de béton, qui laisse un large passage vers le parc. »

Une structure réalisée avec des matériaux recyclables

Novembre 2014... avril 2016. Un an et demi de travaux a été nécessaire pour réaliser cette structure de 2 116 m². Construit sur les bases de la réglementation thermique de 2012, l'Espace Copamo se veut au plus près du milieu naturel. Mis à part le rez-de-chaussée du bâtiment administratif qui est en béton, tout le reste bénéficie d'une ossature



■ La salle du conseil communautaire aux cloisons modulables (à droite). On remarque aussi les baffles acoustiques au plafond et les lattis de bois aux murs. Photo Serge PHILIPPOT

en bois recouverte d'un bardage de métal. À l'étage, deux éléments bien visibles, en bois recouvert de métal, largement vitrés, abritent des bureaux. Le concepteur a aussi voulu créer un dialogue environnemental avec le parc et les bâtiments anciens à proximité, poussant même le détail en végétalisant près de 70 % des toitures. Enfin, l'ensemble de la structure s'aligne parfaitement sur la voie de desserte et repense dans le même temps, l'entrée de la ville.

Fabien Jallon a tenu à apporter un soin particulier en termes d'acoustique interne entre les différents bureaux et dans la salle du conseil. Dans cette salle, aux cloisons modulables, les murs sont habillés d'un lattis en bois sous lequel on trouve une isolation de laine de verre et un feutre. Quant aux plafonds, ils sont formés par un ensemble de baffles acoustiques aux couleurs multiples. Sur le plan énergétique, une chaufferie au gaz de traitement d'air à



■ Un auvent relie le bâtiment administratif et la salle du conseil. Photo Serge PHILIPPOT



■ Les toitures sont végétalisées. Photo Serge PHILIPPOT

double flux alimente la totalité de la structure et l'éclairage est assuré par des leds en extinction-allumage automatique et variateur sur la luminosité afin d'optimiser au maximum l'éclairage de toutes les pièces de travail tout en limitant la consommation électrique. Enfin, l'utilisation de matériaux naturels et recyclables comme le bois, permettra un démontage aisé en fin de vie du bâtiment et d'en réutiliser la majeure partie. De par cette

conception, le pôle de services de la Communauté de communes du Pays mornantais (Copamo), se projette dans le futur. « Le projet date de 2001. Après deux mandats, un accord a été trouvé dans la cohérence et a permis de réaliser une structure architecturale de qualité qui répond parfaitement à nos besoins fonctionnels », soulignent le président de la Copamo Thierry Badel et le vice-président Pascal Furnion.

Serge Philippot



■ Le président Thierry Badel (à droite) et le quatrième vice-président Pascal Furnion. Photo Serge PHILIPPOT

REPÈRE

■ Enveloppe financière (bâti)

Maîtrise d'œuvre : 300 120 €
HT. Travaux : 2 685 000 €
HT (prix de revient au m² : 1 337 €). Subvention du Conseil départemental du Rhône : 316 700 €.

■ Les bâtiments

Le bâtiment ovoïdal : 374,5 m². Salle du conseil : 210 m², modulable en deux espaces de 80 m² et 130 m² (cloison mobile de sépara-

tion), Wifi, câblage au sol, acoustique. Cuisine et salle de repas du personnel : 77 m². Rangements techniques : 32 m². Hall, vestiaires et sanitaires : 55,5 m². Le bâtiment administratif : 1 741,5 m².

■ Les espaces d'accueil du public

Hall d'accueil : 99 m². Bureau Information Jeunesse : 31 m². Passerelle Enfance & Rami : 36 m². Espace Éco-

nomie Emploi-Formation : 30 m². Atelier de technique de recherche d'emploi : 18 m². Salle multimédia/formations : 49 m². Bureaux des permanences du public (Missions locales, habitat, solidarité, etc.) : 11 et 15 m².

■ Les espaces de travail

Environ 50 bureaux pouvant accueillir 80 agents. 3 salles de réunion (20 personnes/salle) : 69 m² au total Archives : 75 m².